



**Soprolux**  
Matériels & produits de nettoyage

Agence 68170 RIXHEIM - Tél. 0 389 318 822 - www.soprolux.fr  
Agence 67300 SCHILTIGHEIM - Tél. 0 390 208 460

# Deobac

**Détergent polyvalent pour  
le nettoyage, la désinfection  
et la désodorisation de  
toutes les surfaces lavables**

**Forte rémanence des parfums  
ambiance et citron vert. Peu moussant.  
Bactéricide selon la norme 1276 (5 min, 20°C)  
en conditions de saleté à 1 % et selon la  
norme EN 13697 (15 min, 20°C)  
en conditions de saleté à 2%.**



## Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : chlorure de n-alkyl(C12-16)-n,  
n-dimethyl-n-benzylammonium, CAS : 68424-85-1, 25 g/kg -  
alcool éthylique, CAS : 64-17-5 25 g/kg.

Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date  
indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet  
dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette  
et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 0 389 318 822 pour le personnel médical.

Uniquement pour usage professionnel

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

# solos général

**Aspect : liquide limpide vert**

**pH : 6,5 - 7,5**

**densité : 0,99 - 1,01**

## Mode d'emploi

- Lavage manuel : dilution de 1 à 2% dans l'eau.
- Auto-laveuse : dilution de 0,5 à 1% dans l'eau.
- Action bactéricide : dilution à 5% dans l'eau. (Action 5 minutes)

Il est inutile de rincer sauf dans le cas de surfaces en contact avec des  
denrées alimentaires.

## Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact prolongé avec l'épiderme.  
Stocker à l'abri du gel.

Ne pas utiliser des produits oxydants (javel) ou des détergents anioniques  
(shampooing vaisselle, savon).

## Caractéristiques

Sécurité selon FDS : Irritation cutanée, Catégorie 2.

Irritation oculaire, Catégorie 2.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2.

Peut produire une réaction allergique.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité  
comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres  
et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel  
pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

## Emballage

Carton de 4 bidons de 5 litres, carton de 12 bidons de 1 litre.